

VERTIKAL ANTIROUILLE

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE



DÉSIGNATION

PRIMAIRE ANTIROUILLE HAUTE PERFORMANCE

ASPECT : **MAT**

TEINTES : **BLANC** et **GRIS**



CLASSIFICATION

AFNOR NF T 36-005 – Famille I Classe 4a



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Liant : résine glycérophtalique
 - Pigment inhibiteur : phosphate de zinc
 - Densité : 1,48
 - Extrait sec : 79 %
 - Taux volumique d'extrait sec : 61 %
 - Point éclair : 61°C
-



DESTINATION

EMPLACEMENT

- Extérieur - Intérieur

LOCALISATION

- Surfaces métalliques en atmosphère marine et agressive.
- Installations portuaires, raffineries, huisseries, tuyauteries.

SUPPORTS

- Fer et métaux ferreux, après une préparation soignée.
-



RÈGLEMENTATION COV

- Conforme à la directive COV 2004/42/CE
- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 500 g/l (2010)
- Ce produit contient moins de 350 g/l COV



1L

→ PROPRIÉTÉS

- Pouvoir antirouille maximum.
- Excellente résistance à la corrosion.
- Film souple et adhérent.

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.
- Pour les petites surfaces, la rouille et la calamine seront éliminées par martelage, piquage, brossage à la brosse métallique.
- La calamine et la rouille seront éliminées par grenailage et projection d'abrasif au degré DS 2,5.

DILUANT et NETTOYAGE

- White Spirit.

APPLICATION

- Brosse ou rouleau : sans dilution.
- Appliquer en général, 1 couche de 40 microns secs.

RENDEMENT DE SURFACE

- 10 à 12 m²/L pour une épaisseur sèche de 40 microns.

SÉCHAGE À 20°C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

- Hors poussières : 1 heure.
- Sec : 3 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux. CED : 080111*.

→ ASSURANCE

VERTIKAL ANTIROUILLE est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35%.

Dans le nuancier Façade VERTIKAL®, il est déconseillé d'utiliser les teintes repérées par un 0 en début de référence.

